



Les Basses Vallées Angevines, un espace naturel protégé à découvrir en famille



Mairie de Villevêque

la fritillaire pintade

Zone d'expansion des crues de la Loire et de ses affluents, les prairies des Basses Vallées Angevines sont un eldorado pour les oiseaux migrateurs. Ce paysage façonné par les hommes et les forces de la nature est classé comme remarquable par la richesse de sa flore. À 15 minutes d'Angers, goûtez au calme et à la fraîcheur des rives du Loir le temps d'une randonnée en famille.

Partez du Moulin à Froment à pied, à cheval ou à vélo sur les traces des Évêques et du rôle des Genêts dans les sentiers classés d'intérêt communautaire.

- Le sentier Tour des rives du Loir : traversée du Loir par le bac à chaînes. Durée : 2h15 – 7,5 Km Balisage bleu

- Le sentier de la peupleraie Durée : 3h45 – 11 Km Balisage vert

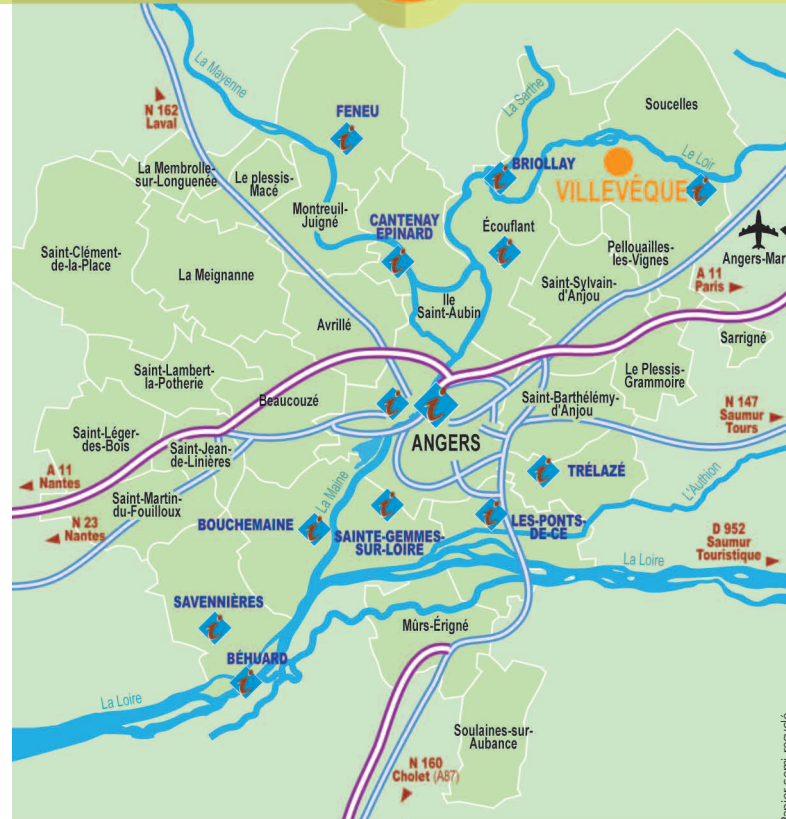
Profitez de la plage aménagée et de sa baignade surveillée en juillet et août. Goûtez à la fraîcheur d'une ballade en canoë sur le Loir entre Durtal et Ecoflant.

Des fiches rivières sont disponibles sur le site www.villeveque.fr à la rubrique tourisme. Vous y trouverez le descriptif des parcours et les informations sur la location de matériels.

La plage de Villevêque est surveillée en juillet et en août



Mairie de Villevêque



VILLEVÊQUE

Point d'information tourisme
• En juillet et août
Le Moulin de Froment
49140 Villevêque
E-mail : si@villeveque.fr

• De septembre à juin
En mairie de Villevêque
Tél : (33) 2 41 69 35 72
Email : tourismeculture@villeveque.fr
Site internet : villeveque.fr



Angers Loire
TOURISME
Office de tourisme****
Bureau des Congrès et Evénements

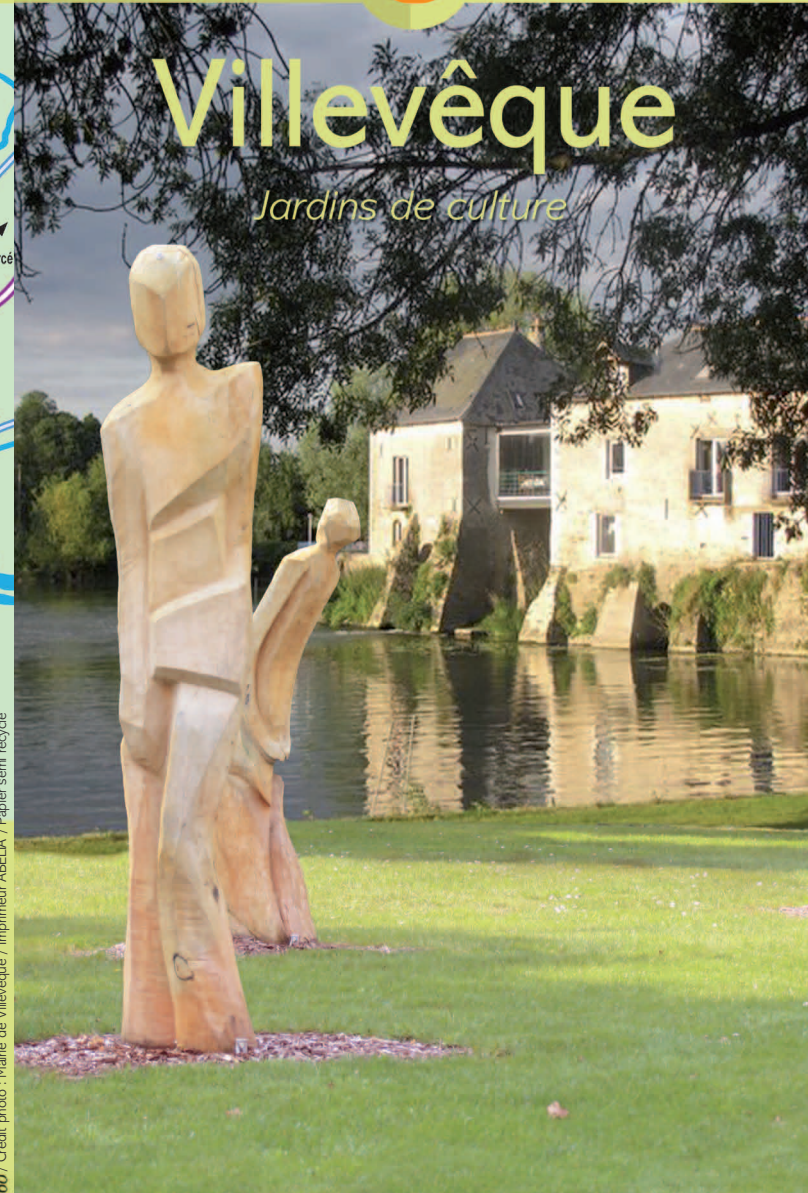
ANGERS LOIRE TOURISME
Office de tourisme
d'Angers Loire Métropole****

7 Place Kennedy - BP 15157
49051 Angers Cedex 02
Tél : (33) 2 41 23 50 00
Fax : (33) 2 41 23 50 09
E-mail : accueil@angersloiretourisme.com
Site internet : www.angersloiretourisme.com

2011 / T. SAUVAGE + ★ EURO RSCG 360 / Crédit photo : Mairie de Villevêque / Imprimeur ABELLA / Papier semi recyclé

Villevêque

Jardins de culture



Villeveque, jardins de culture



sculpture ardoise de François Weil dans le parc du château lors de l'édition 2010

Mairie de Villeveque

NOV'Art-parcours d'art

Un salon qui s'évade des Galeries pour aller vers les sites patrimoniaux et les espaces publics de la commune.

La ligne de conduite de ce salon est la modernité de la recherche artistique. Les œuvres sortent des murs et empruntent un parcours entre le musée-château, le port et les salles du presbytère. Une vingtaine d'artistes investissent la commune pour partager la singularité de leur univers avec le public. Originalité et convivialité sont les maîtres mots de cet événement unique en Anjou.

Ouvert en juillet et août tous les jours (sauf lundi et mardi)
de 15h à 19h – Entrée libre
Renseignements au service culturel :
02 41 69 51 15
tourismeculture@villeveque.fr
Découvrez NOV'Art et les artistes
sur le site : www.villeveque.fr



Villeveque, Villa episcopi la résidence des Evêques

Le château appartenait aux Evêques d'Angers qui en avaient fait leur résidence d'été à la Renaissance. Des diverses appellations, on passe à la dénomination de Villa l'Evêque qui se transforme, vers la fin du XVI^e siècle, en Villeveque.



Mairie de Villeveque

Le musée-château de Villeveque

MUSÉES d'ANGERS musée de France

Dans l'intimité d'un collectionneur d'œuvres d'arts et objets du Moyen Âge et de la Renaissance. Le site est ouvert le samedi et le dimanche de 14h à 18h.
Entrée des collections permanentes : 2€ / 1€
Animations : 5€ / 4€ (entrée du musée comprise)

Le presbytère et le clocher roman (XII^e) sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Témoignent des graffitis du jardinier Pierre SEUREAU inscrits à la révolution sur l'une des façades du presbytère.

Le presbytère et la perspective sur le clocher roman 12^e



Les produits du terroir

L'activité agricole est l'une des plus importantes sur le territoire de l'agglomération angevine. La commune compte près d'une trentaine de producteurs.

Villeveque vous invite à découvrir les saveurs locales : des produits de la ferme, tels que la cerise, la fraise ou encore la pomme, l'asperge et la viande bovine des Basses Vallées Angevines.

Dès mai, régaliez-vous d'asperges

moelleuses. En juin, venez déguster de délicieuses fraises et différentes variétés de cerises gorgées de soleil. En septembre, au cours des Journées du Patrimoine, vous croquerez avec délice dans nos pommes savoureuses. Laissez vous tenter par les grillades de bœufs élevés dans les pâturages de nos basses vallées.

Partage, échange et respect de la qualité, voici les intentions de Villeveque.

Des plaisirs simples et authentiques dont on ne peut se priver.



Maryvonne MANGÉARD